

une telle chose à ce moment-ci? Je l'ignore, mais il y a anguille sous roche, je pense. Il y a sûrement quelques-uns de nos vis-à-vis dont l'opinion est faite à ce sujet. Cela m'inquiète.

Une autre question bien simple me vient à l'esprit. Pourquoi aucun des grands premiers ministres du passé n'a-t-il recouru à une méthode de ce genre? Comment se fait-il que dans leurs moments difficiles—et ils eurent eux aussi à faire face à des problèmes, à des obstructions et à des désaccords, on en trouve une foule de preuves dans les archives du Parlement depuis 1867—comment se fait-il qu'ils ont préféré prendre plus de temps qu'il n'en fallait afin de respecter l'opposition, quel qu'ait été le parti au pouvoir? C'est qu'ils comprenaient, j'en ai la conviction, l'importance et la valeur du Parlement dans une société libre et démocratique.

D'aucuns prétendent que le débat sur le Code criminel fut une obstruction systématique et un gaspillage de temps. Je n'en crois rien.

M. Woolliams: Le ministre de la Justice (M. Turner) n'en croit rien.

M. Thompson: Non, le ministre de la Justice ne pense pas ainsi, mais il en est, ici, ici à ma gauche, qui montrent du doigt les créditistes et les accusent de manœuvres d'obstruction.

Des voix: Honte.

M. Thompson: Je suis un de ceux qui les ont approuvés. Je n'ai pas appuyé les modifications au Code criminel, non plus que le délai qu'ils nous ont imposé avant le vote final. A beaucoup d'entre eux j'ai dit que l'opposition était allée assez loin à mon avis. Permettez-moi de préciser, à l'intention d'autres députés de l'autre côté de la Chambre, que la protestation n'était pas une manœuvre d'obstruction mais une véritable protestation au nom de leurs commettants. Ce parti en a fait un problème électoral et il est resté fidèle à ses engagements pendant toute la campagne électorale. Il a assumé loyalement ses responsabilités.

Quant aux membres du gouvernement qui estiment futile ce débat prolongé, tout ce que je puis dire c'est qu'il a rempli un rôle très utile en fournissant une soupape de sûreté à ceux qui constituent une assez importante minorité de Canadiens au Québec et ailleurs. Certainement, l'article 75c et l'application de la clôture pour l'imposer en ce moment ne sont en rien justifiés à la suite de ce débat. S'ils l'étaient, pourquoi ne pas recourir à l'article 75b? Le parti créditiste a donné son appui à l'article 75b. A quels fin, intention, motivation ou raisonnement songent ceux qui

[M. Thompson.]

voudraient nous imposer l'article 75c en ce moment? A mon avis, un gouvernement éclairé devrait se réjouir qu'il y ait de temps à autre des manœuvres d'obstruction dans une démocratie représentative comme la nôtre, car pareil gouvernement sait que lorsqu'on muselle ou que l'on étouffe les opinions bien ancrées, cela laisse une amertume qui peut devenir dangereuse.

C'est pour cette raison que je sympathise avec vous, monsieur l'Orateur, à cause des responsabilités que vous aurez à assumer pendant le reste de la session. Votre tâche ne sera plus aussi facile, en dépit des problèmes que certains d'entre nous ont pu parfois vous causer dans le passé. Et ce sentiment n'est pas seulement celui de l'opposition. Il me semble que le gouvernement devrait se montrer plus sensible à l'opinion publique. La majorité des journaux d'un bout à l'autre du pays me donnent raison. Permettez-moi de vous citer brièvement un passage d'un article paru récemment dans le *Citizen* d'Ottawa. Je ne cite pas toujours le *Citizen* d'Ottawa, car il n'est pas souvent considéré comme un journal conservateur. Je l'ai fait hier soir, car il avait quelque chose de pondéré et de pertinent à dire sur ce problème. Je le cite encore ce soir pour la même raison.

Voici cet éditorial paru le 4 juillet où l'on déclare:

Ce n'est pas par hasard que le gouvernement a décidé d'attendre aux dernières heures de la session en cours pour présenter sa nouvelle règle de clôture—ce qu'est l'article 75c.

L'éditorial poursuit:

Il n'est pas de parlementaire plus intraitable, aussi peu disposé au compromis, que celui qui est fatigué, qui veut rentrer chez lui mais ne peut le faire parce qu'il sent qu'on abuse de lui et qu'il doit continuer à lutter. Le gouvernement, s'il persiste dans cette voie, risque de détruire une bonne part du beau travail qu'il a accompli en s'assurant la collaboration de l'opposition pour accélérer les travaux du Parlement.

J'ai pensé que le premier ministre et le parti libéral avaient cherché à comprendre les vues des étudiants. Ils ont observé les jeunes du pays, écouté leurs opinions; pourtant, le 18 juillet, j'ai lu l'article suivant:

L'Association des étudiants de l'université d'Ottawa a lancé un défi au premier ministre Trudeau et à l'un ou l'autre de ses ministres, les invitant à participer à un débat public sur l'article 75, tant controversé, par lequel on limiterait les débats à la Chambre des communes.

Dans une lettre remise au bureau du premier ministre jeudi, le président du Conseil des étudiants, M. Allan Rock, déplore l'apathie du public envers cette mesure.

Le sujet du débat, si le premier ministre accepte, serait: «Il est résolu qu'aucun gouvernement n'a le droit de limiter arbitrairement les débats du Parlement de la nation.»